FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MOTARDS EN COLÈRE
Antenne des Pyrénées Orientales
F.F.M.C. 66

Local : FFMC 66, 1 avenue Ribère, 66000 PERPIGNAN
E-mail : ffmc66@ffmc.fr Site: ffmc66.free.fr

Perpignan, le 20 janvier 2017

Ami(e) motard(e) bonjour,

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la FFMC 66

L'**Assemblée Générale** de la FFMC66 aura lieu le **vendredi 17 février 2017** à **20h30** dans les locaux du Lycée Agricole : 1, avenue des Pyrénées à RIVESALTES.

à 20h30 : Assemblée Générale Extraordinaire

Ordre du jour de l'AGE :
Modification des statuts de la FFMC66 avec alignement sur les statuts types des antennes de la FFMC et prise en compte de la notion « d'adhérents de droit » mis en œuvre avec l'AMDM
Projet de résolution : l'assemblée générale, après avoir pris connaissance des modifications proposées, valide les statuts modifiés.

À 21h : Assemblée Générale Ordinaire

Ordre du jour de l'AGO :
1- Présentation du Rapport moral et d'activité de l'exercice 2016.
Projet de résolution : l'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral et d'activités 2016, valide ce rapport.

2- Mise à l'approbation des comptes de l'exercice 2016 arrêtés au 31/12/2106.
Projet de résolution : l'assemblée générale, après présentation, approuve les comptes de l'exercice 2016 arrêtés au 31/12/2016.

3- Quitus à donner au conseil d'administration pour l'exercice 2016.
Projet de résolution : l'assemblée générale donne quitus au conseil d'administration pour l'exercice 2016.

4- Présentation des candidats au conseil d'administration, et élection.
Les adhérents désirant présenter leur candidature peuvent se manifester dès maintenant ou lors de l'assemblée générale (rappel : pour pouvoir se présenter, le candidat doit être adhérent de la FFMC66 depuis au moins 6 mois)**.**
Projet de résolution : l'assemblée générale, après présentation nominative des candidats, procède à l'élection des membres du conseil d'administration.

5-Questions diverses

L'assemblée est ouverte à toutes et à tous, n'hésitez pas à venir nous rejoindre à cette occasion. Toutefois, seuls les adhérents à jour de cotisations pourront voter.

Venez nombreux car le devenir de la FFMC 66 concerne l'ensemble des motard(e)s.

Accueil et restauration rapide sur place à partir de 19h00

Réunions : le **premier mercredi** du mois à 21h au local FFMC66, et le **troisième vendredi** du mois devant la FNAC
(en période hivernale le rendez vous du vendredi a lieu dans un site abrité, se renseigner sur le site ffmc66.free.fr)